

# Siéger en CMT



Tous les membres de la  
CMT, élus et suppléants

EN PRÉSENTIEL Réf. 23b013



14 h  
Nous consulter



930 € HT - Repas inclus

**La commission médico-technique est un lieu de dialogue et d'échange entre les représentants de l'équipe de santé au travail. Avec la loi santé travail, son bon fonctionnement est essentiel, notamment dans l'élaboration du projet de service. Cette formation donne les clés aux membres de la CMT pour jouer efficacement leur rôle.**

## Prérequis

Exercer en SPST.

## Objectif

Utiliser les outils juridiques et communicationnels permettant de jouer efficacement son rôle au sein de la CMT ainsi qu'avec les autres instances du SPSTI.

## Programme

- Maîtriser la réglementation en vigueur : mission de chaque membre au sein de la CMT, missions de la CMT au sein du SPSTI.
- Appréhender les spécificités de ce mandat.
- Comprendre le fonctionnement d'un projet de service, le passage de l'individuel au collectif, les objectifs, les acteurs.
- Les différents acteurs, les professionnels de santé et la déontologie, la particularité de l'indépendance du médecin du travail.
- Travailler en équipe : la pratique collaborative, communication au sein d'un collectif de travail (fonctionnelle, hiérarchique).
- Organiser et mener des CMT efficaces.
- Analyser des cas pratiques.

## Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Travail en sous-groupes.
- Évaluation par quiz.

### ANIMATION

Médecin du travail  
coordinateur

### DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

### SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.

